



# PEMP

## FORMATION A LA CONDUITE DES PLATES-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNES

### PUBLIC VISÉ

Toutes personnes destinées à la conduite Plates-Formes Élévatrice Mobiles de personnes (P.E.M.P) et possédant les aptitudes physiques et psychotechniques requise

### PRÉ REQUIS

- Aptitude médicale pour la conduite en hauteur
- Etre âgé de 18 ans minimum

### DURÉE

Nous consulter

### NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nous consulter

### LIEU

Dans nos centres de formation ou dans vos locaux

### ÉQUIPEMENTS STAGIAIRES

Prévoir des chaussures de sécurité ou bottes de chantier, casque, harnais de sécurité avec jugulaire et gants

### OBJECTIFS

- Respecter ses limites de compétence.
- Appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique.
- Effectuer les vérifications et l'entretien d'usage en début de poste et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées
- Effectuer en début de poste l'examen d'adaptation et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées.
- Mettre en œuvre la PEMP pour effectuer des tâches à des emplacements de travail variés.

#### Moyens pédagogiques

- Démonstration
- Apprentissage et mise en application
- Livret remis aux stagiaires

#### Contexte réglementaire

- Recommandation R. 386 de la CNAMTS

#### Moyens techniques

- Ordinateur
- Vidéo projecteur
- Support de cours
- Matériel pédagogique (Plots, anémomètre ...)
- Espace d'évolution permettant de répondre à la recommandation de la CNAMTS R386
- Une Plate-forme Élévatrice Mobile de Personnes

#### Moyens d'encadrement

- Formateur en Plates-Formes Élévatrices Mobiles de personnes (P.E.M.P) ou spécialisé sur cette thématique
- Le Groupe VIVALIANS est un organisme national certifié par AFNOR sous le numéro K-50057

### MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émergence
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
- Évaluation des compétences pour la conduite en sécurité de PEMP
- Attestation de fin de formation
- Modèle d'autorisation de conduite à compléter par l'employeur «après avoir vérifié que l'opérateur connaît les lieux et a reçu les instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation»

### Information complémentaire :

Une réactualisation doit avoir lieu au minimum tous les cinq ans et notamment après tout accident avec arrêt de travail



# PEMP

## FORMATION A LA CONDUITE DES PLATES-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNES

### PROGRAMME

#### FORMATION THÉORIQUE

- Les P.E.M.P. et le contexte légal actuel : dispositions réglementaires CEE, décrets nationaux et recommandations CNAM, contexte réglementaire particulier de la location des nacelles
- Obligations du constructeur et du chef d'établissement,
- Formation, obligations et responsabilités des utilisateurs de nacelles
- Le contexte du travail en hauteur et la nouvelle réglementation
- Les différents types de P.E.M.P. : classification et caractéristiques techniques (performances et limites d'utilisation)
- Règles de sécurité et de conduite :
  - « abagues et polygone de sustentation des nacelles » dans les différentes situations de travail
  - maintenance du matériel
  - vérifications avant l'utilisation
  - règles de mise en œuvre des nacelles et de déplacement

- risques liés à l'environnement : proximité des lignes électriques notamment
- règles de communication entre les personnes autour des nacelles
- protection individuelle : harnais

#### FORMATION PRATIQUE

- Check-list de vérification avant utilisation, repérage de l'itinéraire
- Calage du véhicule, déploiement, manœuvres diverses et précautions à prendre dans l'abaque d'évolution
- Coordination des mouvements de la nacelle et déplacement du véhicule porteur
- Manœuvres de sauvetage et de dépannage
- Entretien quotidien à réaliser sur chaque modèle utilisé

#### **Évaluation des compétences pour la conduite en sécurité de P.E.M.P.**